

Composition de la Commission d'Attribution des Logements et d'Examen de l'Occupation des Logements 2022

Les 6 membres désignés par le Conseil d'Administration de France Loire

Chaque Commission est composée de six membres désignés par le Conseil d'Administration : quatre Représentants de la Société, un Représentant des locataires et un Représentant du Conseil d'Administration de France Loire.

- Pour les Représentants de la Société :
 - ♦ le Directeur Adjoint de la Relation Client, et en qualité de suppléant le Responsable du Pôle Qualité de Vie Résidentielle,
 - ♦ le Directeur Commercial, et en qualité de suppléant le Directeur Gestion Clients et Ingénierie Sociale,
 - ♦ un Chargé de Clientèle / le Responsable du Renouvellement Urbain,
 - ♦ un Conseiller Social et Recouvrement / un Chargé d'Action Sociale.

- Pour le Représentant des locataires :
 - ♦ Mme Françoise BOUVET SAPIN, en qualité de titulaire,
 - ♦ M. Philippe MICHEL, en qualité de suppléant,
 - ♦ Mme Françoise GÉRARD, en qualité de suppléante.

- Pour le Représentant du Conseil d'Administration de France Loire :
 - ♦ M. Michel FRISTOT, en qualité de titulaire, pour la Commission d'Attribution des Logements et d'Examen de l'Occupation des Logements du Cher et du Loir-et-Cher,
 - ♦ Mme Isabelle BARANGER, en qualité de titulaire, pour la Commission d'Attribution des Logements et d'Examen de l'Occupation des Logements du Loiret,chacun pouvant se suppléer en cas d'indisponibilité.